

FICHE – EXPERIENCE

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES MÉGOTS ?

Infrastructures pour la collecte des mégots de cigarette

Achat d'équipement de collecte de mégots

Retour d'expérience de la commune de Jodoigne - Bernard Glineur - Chef service travaux

Malgré la bonne volonté des équipes de nettoyage, les mégots de cigarette sont trop petits pour être facilement ramassés avec une pince par les équipes présentes sur le territoire. C'est pourquoi la commune de Jodoigne a décidé en 2019 d'acheter un aspirateur urbain électrique. L'aspirateur ainsi que la formation de deux ouvriers ont coûté environ 28 000 € à la commune. Un subside de la Région wallonne a permis de supporter une partie de ces coûts.



Le but de cet achat était d'améliorer la propreté publique (petits déchets, canettes, emballages plastiques, mégots de cigarette et feuilles d'arbre) et gagner du temps par rapport à un ramassage plus manuel. Tout risque d'incendie est également évité car l'aspirateur est équipé d'un pulvérisateur qui humidifie les mégots qui seraient mal éteints.

L'aspirateur électrique est utilisé environ 3 jours par semaine dans les rues commerçantes, les places, les zones de marché, en fonction des disponibilités de l'ouvrier et de la météo. Le travail du camion-brosse, des balayeurs, du ramasseur à l'aspirateur urbain et du ramasseur à la pince sont complémentaires pour collecter les déchets présents sur le territoire de la commune.

La commune est satisfaite de l'aspirateur urbain « *On observe moins de mégots dans les rues et la propreté s'améliore.* »

Installations de poubelles publiques avec cendriers

Retour d'expérience de la commune de Dour - Dominique Colmant - Conseiller en environnement - Chef du service transition écologique et développement durable



En octobre 2014, la commune de Dour a remplacé l'ensemble des poubelles de la commune par un modèle « boîte aux lettres » plus adapté et équipé de cendriers. Les anciennes poubelles publiques étaient des poubelles rondes en béton où il était facile d'y insérer des déchets ménagers. Ainsi, 86 poubelles équipées de cendriers et 14 poubelles PMC ont été acquises sur fonds propres pour un montant de 42 955 € TVAC. Une analyse de l'emplacement des poubelles publiques de la commune a permis de supprimer celles isolées et

de remplacer les autres poubelles de la commune (rues commerçantes, centre du village, abords d'arrêts de bus, rues avec écoles, etc.). L'installation des nouvelles poubelles a été réalisée par les ouvriers communaux.

Parallèlement à cela, une campagne de sensibilisation à la propreté a été mise sur pied en collaboration avec différents partenaires. Elle comprenait notamment une sensibilisation des citoyens sur le terrain par les gardiens de la paix et stewards urbains, la réalisation d'un reportage vidéo afin de sensibiliser le public à l'usage des poubelles publiques et cendriers et la sensibilisation des écoliers à la propreté publique. À ces actions s'ajoutaient également le nettoyage du centre-ville en compagnie d'un cheval de trait, l'organisation d'opérations de nettoyage dans les quartiers avec présentation des différents corps de métier liés à l'amélioration du cadre de vie et des différentes machines utilisées dans ce cadre, la répression réalisée par l'agent constatateur et une séance du Conseil communal des enfants relative aux déchets et à la propreté urbaine. La commune a eu un retour assez positif de la population et a vu les quantités de déchets à terre diminuer. S'il est difficile de quantifier la diminution de mégots de cigarette à terre, la commune observe une amélioration de la propreté aux abords des poubelles. Les cendriers sont utilisés et on retrouve moins de mégots de cigarette à terre.

Une deuxième édition a été réalisée en novembre 2017. Cette fois-ci, ce sont les poubelles pour déchets résiduels et PMC des écoles (dans la cour et devant l'école) et aux abords de certaines infrastructures sportives (terrain de football de Dour, terrain de football d'Elouges et étang de nage du « Belvédère ») qui ont été remplacées par des poubelles équipées de cendriers. Au total, 57 poubelles pour déchets résiduels dont 29 équipées de cendriers et 24 poubelles PMC ont été achetées pour un budget de 34 714,9 € TVAC. La commune a obtenu un subside de 21 250 € dans le cadre de l'appel à projets « Propreté publique – subsides pour l'achat de poubelles/cendriers et aspirateurs de déchets » lancé par le Ministre Di Antonio en juillet 2016. Le bilan est positif parce que les cendriers sont utilisés mais il reste néanmoins encore des mégots au sol.

Voir :

- Fiche-action n°16 du cahier de la Propreté Publique : Infrastructures pour la collecte des mégots de cigarette
-